

Association Française des Acteurs de l’Education Sections académiques de Nantes et de Rennes

**19ème RENCONTRE INTER-ACADEMIQUE NANTES / RENNES**

**Mercredi 17 janvier 2018**

**« La réussite des élèves, à qui en revient le mérite ?»**

**Atelier 5 : la classe coopérante**

1 Une réponse à l’hétérogénéité

La classe coopérante est une classe où les élèves coopèrent. Elle est issue de la pédagogie Freinet. Elle répond au besoin de différencier la pédagogie et est donc une réponse à l’hétérogénéité. Issue d’une réflexion sur la réussite de l’élève, elle cherche à favoriser son bien-être. Elle peut donc s’accompagner d’une action de renforcement des compétences psychosociales. Une meilleure confiance en soi favorise les apprentissages. L’école prend sens et aide à la projection dans l’avenir. La classe coopérante est directement liée aux domaines 2 et 3 du socle et à la formation de la personne et du citoyen.

2 Un projet encadré et ouvert

Une heure par semaine les élèves se réunissent en cercle avec leur professeur principal. A tour de rôle un président, un secrétaire et un gardien du temps sont désignés. Les élèves disent ce qui les gêne, ce qui leur plaît et ce qu’ils proposent. C’est un espace de parole toujours recentré sur les conditions de travail. Des projets fédérateurs vont y naître des élèves ou impulsés par le professeur principal. Par exemple une soirée ouverte aux parents permettra de leur montrer des savoir-faire et de donner du sens aux apprentissages. Ou la coopération va avoir lieu dans un atelier de mathématiques sur les origamis ou dans un autre autour des outils numériques (géozébra). C’est l’idée du marché des savoirs. L’élève, tour à tour, devient professeur et accepte de recevoir de ses pairs.

Deux heures d’accompagnement personnalisé en coanimation dans une classe de 6ème sont consacrées au travail individuel mais avec entraide (principe de tuteur) d’une part et au travail en équipe d’autre part. Les élèves prennent l’habitude de se répartir le travail, de réguler les tensions. L’élève est non seulement acteur mais aussi auteur de ses apprentissages.

Deux professeurs, dont l’un sera professeur principal, peuvent parvenir à mettre en place cette classe. Mais d’autres professeurs de l’équipe doivent faire preuve de bienveillance à l’égard du projet. Et il est nécessaire d’avoir le soutien d’un personnel de direction.

3 Un projet qui prend du temps pour s’étendre

L’impact de la classe coopérante est difficile à évaluer. Les professeurs qui ont les élèves l’année suivante observent une plus grande autonomie de leur part par rapport à leurs camarades. Les parents remarquent l’épanouissement de leurs enfants. Les élèves font preuve d’initiative et d’autonomie en demandant par exemple à utiliser des salles autour du CDI sur le temps de midi.

Ce projet suppose des remises en cause dans la façon de travailler des enseignants, une remise en cause didactique et des changements dans la pratique.

Il se heurte au découpage horaire des enseignements, même si la réforme a ouvert des possibilités. Une expérimentation peut aider à régler ce type de difficultés.

La relation avec l’élève est une relation de confiance. L’élève valorisé et accepté peut donner davantage. L’élève n’est plus le problème, il est la solution parce qu’il a la ressource pour les autres et, qu’aidé par les autres, il est incité à trouver la ressource pour lui-même. La mise en place d’une classe coopérante suppose des professionnels réflexifs pour un élève réflexif et coopérant.